

# CAPSULE INFORMATIVE

## Sols contaminés

### Utilisation d'anciennes études environnementales dans Traces Québec?

Au stade d'un préprojet (où il y aura déplacement de sols >A), le gestionnaire de projet devra compléter plusieurs étapes dans TRACES QUÉBEC, dont notamment l'importation des données de caractérisation dans la plateforme logicielle. Pour ce faire, il devra compléter toutes les sections suivantes :

ANALYSES  
CHIMIQUES

POLYGONES DE  
CONTAMINATION

PROFONDEURS

VOLUMES DE SOLS  
CONTAMINÉS

CONCENTRATIONS  
ETC.



Saviez-vous que vous pourriez ne pas être obligé de retourner physiquement sur place pour prélever des échantillons de sols (forages, tranchées) **si** :

- vous possédez une étude antérieure de caractérisation environnementale
- que cette étude est toujours à jour
- que cette étude est en lien avec le nouveau contexte des travaux.

Vous pourrez donc l'utiliser à nouveau, vous évitant ainsi de devoir recaractériser le secteur des travaux anticipés. Demeurez vigilant afin d'éviter des problématiques ou des surprises lors des travaux d'excavation, notamment en vérifiant les paramètres suivants :



**Critères de qualité des sols :** Au fil des années, le MELCCFP a maintes fois modifié les critères de sols, à la hausse et à la baisse, et ce, pour plusieurs paramètres analytiques [notamment les hydrocarbures pétroliers (HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>) et les métaux].  
**Il faut s'assurer de mettre à jour les résultats avant tout travaux.**



**Secteurs caractérisés :** Vous devez vous assurer que les données de caractérisation disponibles dans les études antérieures sont analogues à vos besoins de travaux. Des analyses de surface, par exemple, ne vous seront possiblement pas utiles pour des travaux de réfection à plus grande profondeur.



**Région géographique de déplacement des sols :** Saviez-vous que, pour le MELCCFP, le critère « A » du Ministère en métaux dépend de la province géologique dans laquelle on se trouve? Des sols « >A » dans la province géologique de Grenville peuvent devenir « A-B » si déplacés dans celles des Appalaches. **Il est donc important de vérifier l'emplacement d'origine et de destination des sols déplacés.**



**Évolution de la contamination :** La contamination des sols peut parfois se déplacer au fil du temps. En effet, si les sols ont été remaniés depuis la réalisation de l'étude, si de nouvelles sources de contamination se sont ajoutées et ont altéré les sols ou si le contaminant s'est propagé dans les sols par lessivage et déplacement des eaux souterraines, cela peut grandement affecter la contamination mesurée par analyse chimique.



Consultez le  
Guide d'intervention



Consultez l'Annexe 5  
du Guide d'intervention



Cette présente capsule ne remplace pas la loi et ses règlements applicables. Pour toute référence officielle, veuillez-vous référer aux textes de lois et règlements en vigueur. Cette présente capsule n'est pas un avis juridique, ni un avis technique officiel. Pour toute question, n'hésitez pas à consulter vos professionnels (juridiques et techniques).

Cette capsule est offerte par le  
**Sous-comité AQEI / Sols contaminés**  
et le **Comité Génie Civil AQEI**



Cette capsule a été  
préparée par

